

CAP-HAÏTIEN, ENTRE POUSSIÈRE, BOUE ET CONGESTION URBAINE : QUELLES PERSPECTIVES ?

Revue Haïtienne de Génie Civil

Volume 1

Numéro 1

Pages : 1-7

Année de publication : 2025

© Le Scientifique, 2025

<https://lescientifique.org/rhgcvolume1numero1>



Marc-Donald VINCENT¹

Résumé

Cet article aborde le phénomène très répandu d'inhalation de la poussière et de la boue dans la deuxième ville d'Haïti, Cap-Haïtien, particulièrement de Madeline à la rue 5 boulevard et de Vaudreuil à la rue 2 L. Mais, ce n'est pas tout. Car, Cap-Haïtien est généralement en dégénérescence. De surcroît, cet article analyse les enjeux du développement territorial de la zone métropolitaine du Cap-Haïtien en plein 21^{ème} siècle. Car, la mauvaise gestion territoriale de cette zone impacte le niveau de vie de sa population. Aussi, l'exposition aux fumées et l'inhalation de la poussière et de la boue ont des effets sur le bien-être des habitants et visiteurs de cette ville. Elles inhibent l'accroissement des cheveux, obstruent les pores cutanés des gens et favorisent le développement de lésions pulmonaires et respiratoires. Ainsi, on se demande : quel est le rôle de l'État haïtien et des collectivités territoriales dans ce phénomène ? Malheureusement, l'État haïtien à travers le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT) fait très mauvais usage du Fonds de Gestion et de Développement des collectivités territoriales (FGDCT) pouvant ainsi aider les mairies à gérer en toute autonomie leur territoire.

Mots-clés : Développement territorial, Cap-Haïtien, inhalation de poussière et de boue, gestion territoriale.

1. Introduction

Depuis plusieurs décennies, les grandes villes d'Haïti font face à un phénomène de poussière et de boue dans les rues publiques, particulièrement depuis la fin de la période duvaliériste.

Abstract

This article addresses the widespread phenomenon of dust and mud inhalation in Haiti's second largest city, Cap-Haitian, particularly from Madeline to 5 Boulevard and from Vaudreuil to 2 L Street. But that's not all. Cap-Haitian is generally in decline. Among other things, this article analyzes the challenges of territorial development in the Cap-Haitian metropolitan area in the 21st century. Poor territorial management in this area impacts the standard of living of its population. Also, exposure to fumes and the inhalation of dust and mud have effects on the well-being of residents and visitors to this city. They inhibit hair growth, clog people's skin pores, and promote the development of lung and respiratory lesions. Thus, one wonders: what is the role of the Haitian state and local authorities in this phenomenon? Unfortunately, the Haitian government, through the Ministry of the Interior and Local Authorities (MICT), is making very poor use of the Local Authorities Management and Development Fund (FGDCT), which could help town halls manage their territory autonomously.

Keywords: Territorial development, Cap-Haitian, inhalation of dust and mud, territorial management.

¹Auteur correspondant, *Institut des Sciences, des Technologies et Études Avancées d'Haïti (ISTEAH)*, Génipailler, Milot, Haïti, vmarcdonald@gmail.com

Parmi ces grandes villes, si Cap-Haïtien et Port-au-Prince attirent une attention particulière, elles ne sont pas pourtant les seules villes confrontées à ce phénomène. Alors que les populations locales adoptent une mauvaise forme de résilience de résignation en essayant de porter des masques, des lunettes et des équipements pour se protéger les cheveux, la peau, les yeux et le corps, elles ne sont pas épargnées de toute forme de pneumoconiose, pneumopathie, etc. Face à ces enjeux, cet article propose des solutions conjoncturelles et de développement durable aux décideurs de cette ville et du pays afin de poser des actions durables et mieux protéger la santé des habitants et visiteurs du Cap-Haïtien.

Alors que de nombreuses villes tournent vers une approche de villes intelligentes (N'Goala, Scherrer & Durif, 2025 ; Qanazi, 2025 ; Picon, 2022), d'autres se taudifient en s'apparentant beaucoup plus à des bidonvilles (Paquot, 2022 ; Limofack, 2018). En Haïti, plusieurs facteurs expliquent la bidonvillisation et la taudification des villes (Jean-Philippe, 2015 ; Goulet, 2007). Ainsi, les enjeux du développement territorial fait surface dans un contexte de crise multidimensionnelle (Providence, 2022 ; Deffontaines, 2001).

Pour la petite histoire, Cap-Haïtien est l'un des lieux les plus riches et diversifiés en patrimoines matériel et immatériel (Saint-Fleur & Lima, 2021 ; Duhau & Davoigneau, 2018). Aussi, cette commune qui fait seulement 53,50 km² sert actuellement de refuges pour des milliers d'Haïtiens menacés par la crise sécuritaire dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Toutefois, aucune décision gouvernementale n'est prise pour équiper la ville du Cap-Haïtien pour faire face à cette augmentation population et de demandes de services. Ainsi, on peut observer l'éparpillement des déchets partout dans les trois sections communes du Cap-Haïtien dans l'indifférence des Capois y compris des maires, délégués, du gouvernement, des commissaires, des hommes du secteur politique et privé des affaires de cette ville.

La ville du Cap-Haïtien loge également le plus grand abattoir départemental dégageant une odeur puante quotidiennement dans l'agglomération urbaine de Petit-Anse. Les ravines et canaux du Cap-Haïtien servent de sites de décharge aux riverains. La petite rivière Abattoir (Ti Rivyè) est obstruée par les ordures, car il n'y a aucun service public de gestion de déchets à l'heure au Cap-Haïtien. Avec un très grand potentiel fiscal, la Mairie du Cap-Haïtien n'est pas capable de bien gérer territorialement la commune. Par contre, la Mairie du Cap-Haïtien n'est pas la seule responsable de cette situation. Les travaux publics à travers le Ministère des Travaux Publics ne sont plus réalisés dans cette ville depuis le gouvernement de René Garcia Préval. La Direction Nationale de l'Eau Potable (DINEPA) et les compagnies

télécommunications sont pour beaucoup dans la destruction des rues du Cap-Haïtien sans mitigation des risques.

Après les communes de La victoire (31,35 km²) et Bas-Limbé (52,94 km²), la commune du Cap-Haïtien (53,50 km²) est la troisième commune la plus petite en termes de superficie dans le département du Nord qui renferme 19 communes. Néanmoins, Cap-Haïtien vit une situation imperceptible dans son existence au niveau d'insalubrité. Delà, Cap-Haïtien fait face à des défis urbains majeurs liés aux infrastructures défailtantes, à l'urbanisation non planifiée et à un manque de drainage efficace. De plus, la poussière en saison sèche et la boue en saison pluvieuse résultent principalement de routes en mauvais état, d'une gestion déficiente des eaux et de la déforestation qui favorise l'érosion. En conséquence, ces problèmes impactent la qualité de vie des habitants et visiteurs du Cap-Haïtien et freinent le développement économique et touristique de cette ville.

2. Quelles actions devrait poser la Mairie du Cap-Haïtien pour augmenter sa performance en gestion territoriale ?

Certes, la gestion territoriale de la commune du Cap-Haïtien n'implique pas seulement la Mairie du Cap-Haïtien. Elle implique aussi le Service National de Gestion des Résidus Solides (SNGRS) qui n'existe pas au Cap-Haïtien. Elle implique le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) et le Ministère de l'Environnement (MdE) dont leurs actions n'aident aucunement. Quant au Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), il fait face à ses propres problèmes internes. Toutefois, entant qu'institution autonome administrativement et financièrement, la Mairie du Cap-Haïtien possède toutes les compétences nécessaires pour gérer son territoire de gré ou de force. Paradoxalement, cette mairie se contente à prendre des dispositions conjoncturelles pour résoudre une crise territoriale structurelle.

La mise en œuvre de diverses actions dans les communes (municipalités) haïtiennes requiert des moyens matériels, financiers, technologiques et humains (ressources humaines qualifiées). Toutefois, depuis la chute des Duvaliers, la population et les autorités haïtiennes perdent le sens des notions de la culture citoyenne et du bien commun. Comme l'administration centrale (exécutif = présidence et gouvernement), l'administration des collectivités territoriales (commune et sections communales) via les Mairies et les Conseils de l'Administration des Sections Communales (CASEC) n'est pas exempte de la crise de gouvernance que fait face Haïti. D'une part, les administrations communales exigent aux contribuables des redevances

alors que cette population exige des services sous formes de projets et programmes auprès des administrations municipales.

En conséquence, notre analyse de la situation des administrations municipales et des contribuables montre que toutes les deux parties peuvent faire des efforts pour le bien commun. D'abord, les contribuables assument qu'ils paieront leurs redevances si et seulement les mairies font des réalisations socioéconomiques et enclenchent le développement des communes. Du côté des mairies, les administrations municipales ne font rien pour collecter les principales taxes et redevances communales. Le cas de la commune du Cap-Haïtien est typique. Car, la mairie du Cap-Haïtien se contente seulement de la contribution des habitants du Centre-Ville du Cap-Haïtien en guise de toutes les trois (3) sections communales. Entre autres, eu égard à divers membres de la population, divers types de projets peuvent être réalisés dans la zone métropolitaine du Cap-Haïtien à long terme avec la participation du gouvernement central et des bailleurs de fonds internationaux. À cet effet, les actions que devraient poser la Mairie du Cap-Haïtien et le gouvernement pour mieux gérer ce territoire sont les suivantes :

1. Accélération et achèvement du site de décharge de Limonade afin de desservir les communes du Cap-Haïtien, Quartier Morin, Limonade et Milot ;
2. Relocalisation et construction de l'abattoir de Petit-Anse dans la commune de Milot ou Quartier Morin, et ce dans une zone non résidentielle ;
3. Extension du Marché de Petit-Anse (Abattoir) dans l'espace de l'abattoir de Petit-Anse qui devrait être relocalisé à Milot ou Quartier Morin ;
4. Asphaltage de la route inter communale de Galmant à Madeline pour déboucher le circuit sur la route intérieure de l'abattoir à partir de la zone Nan Gatab. Cette route pourrait aider à décongestionner la circulation sur la route nationale #3 ;
5. Bétonnage et canalisations en maçonnerie de divers tronçons de route de Madeline, Guy Malary, Nan Gatab, Abattoir, Petit-Anse, Carrefour la chaux, Aviation, Kraze Zo, Fort St-Michel, Haut du Cap, Breda, Vertières, Blue Hills, etc. ;
6. Organisation de concours inter quartiers (habitations) sur la salubrité des habitations ;
7. Ouverture de la route Bel-Air jusqu'à Vaudreuil afin de décongestionner la route nationale #1.

8. Asphaltage de concert avec le gouvernement central de la nouvelle route en construction d'Aviation à Rue 5 Boulevard ;
9. Relocalisation et construction du Commissariat de Lèt Bò Pon à Carrefour Madeline dans le terrain déjà réservé à cet effet avec l'aide du secteur privé et de la diaspora du Cap-Haïtien ;
10. Organisation des activités socioculturelles dans toutes les trois sections communales pour créer une bonne cohésion sociale et découvrir de nouveaux talents capois ;
11. Collecter les impôts locaux de la CFPB dans toutes les sections communales du Cap-Haïtien ;
12. Augmenter le personnel de la Mairie en ressources humaines compétentes pour effectuer les dépistages de maisons habitables et en construction (CFPB et permis de construire) et les dépistages d'entreprises fonctionnant dans la commune pour leur exiger un permis de fonctionnement municipal via le paiement d'une redevance, laquelle autorisation leur donnera annuellement droit à la patente de la DGI ;
13. Augmenter le personnel de voirie de la Mairie dans toutes les trois sections pour assainir régulièrement la ville et transporter les ordures dans le site de décharge provisoire.
14. Extension de la route de l'aéroport du Cap-Haïtien jusqu'au carrefour du Village SOS Madeline en 4 voies aller et 4 voies retour (en somme huit voies) ;
15. Aménagement d'un parking sur le boulevard de la rue 5 ;
16. Relocalisation du Marché de la rue 9 à Milot ou Quartier Morin ;
17. Aménagement du marché de tourisme de la rue 9 ;
18. Reprise et aménagement de la place publique de la rue 3 (plus de marché sur cette place publique et à la Fossette).

En somme, pour remédier la situation du Cap-Haïtien, plusieurs solutions sont envisageables, notamment la réhabilitation des routes, l'amélioration des systèmes de drainage et la mise en place d'un plan d'urbanisation structuré. Entre autres, le reboisement et la création d'espaces verts pourraient également réduire les effets de la poussière et stabiliser les sols. Pour ce faire,

il est nécessaire d'impliquer activement les communautés locales dans la gestion des déchets et l'entretien des infrastructures afin d'assurer un développement durable. D'autre part, le développement du Cap-Haïtien nécessite des investissements adéquats et une meilleure coordination entre l'État, les collectivités locales et les partenaires financiers pour surmonter ces défis et exploiter pleinement son potentiel et pour renforcer l'attractivité touristique et économique de cette ville.

3. Conclusion

Avec des stratégies participatives intégrant la population capoise, la mise en œuvre de ces actions ne serait pas difficile. Car, des membres du secteur privé et de la diaspora aideraient dans le financement de certains projets. Le gouvernement central et des bailleurs de fonds dans leur attribution renforceraient techniquement et financièrement la Mairie du Cap-Haïtien et les autres Mairies limitrophes. Car, agir seulement sur la commune du Cap-Haïtien n'aidera pas forcément à concurrencer le tourisme de la République Dominicaine alors qu'Haïti possède beaucoup plus d'atouts touristiques que cette dernière. Il faut nécessairement faciliter la création d'autres grandes industries touristiques dans le pays. En agissant ainsi, la confiance qui sera créée chez les contribuables les inciterait à payer leurs redevances municipales. Donc, plus la Mairie du Cap-Haïtien et les communes limitrophes du Cap-Haïtien offrent des services à la population capoise, plus la population sera consciente de participer dans le développement local et des Haïtiens et étrangers seront plus confiants à prendre des risques dans d'importants investissements de capitaux dans la zone métropolitaine Cap-Haïtien, Milot, Limonade, Quartier Morin et Plaine du Nord. Il est à rappeler que ces communes constituent le pôle de développement du Nord.

Références

- Deffontaines, J. P., Marcelpoil, E., & Moquay, P. (2001). Le développement territorial. *Représentations spatiales et développement territorial*, LARDON S., MAUREL P., PIVETEAU V., 18.
- Duhau, I., & Davoigneau, J. (2018). Cap-Haïtien versus Jacmel, essai sur la ville en Haïti. *Études caribéennes*, (39-40).
- Goulet, J. (2007). L'organisation des services urbains : réseaux et stratégies dans les bidonvilles de Port-au-Prince. Université du Québec à Montréal, Montréal.

- Limofack, C. T. (2018). La transcription des préceptes du développement durable au sein des villes camerounaises : cas des villes de Douala et Yaoundé : quel modèle de durabilité ? (Doctoral dissertation, Université de Lyon).
- N'Goala, G., Scherrer, F. P., & Durif, F. (2025). *Ville intelligente ou vies intelligentes*. ISTE Group.
- Paquot, T. (2022). I/Urbanisation, taudification et bidonvillisation. *Repères*, 15-31.
- Picon, A. (2022). Où en est la ville intelligente ?. *Constructif*, (3), 57-60.
- Providence, C. (2022). Les paradoxes du changement en Haïti : politiques publiques et développement territorial.
- Qanazi, S. (2025, January). Renforcer la gestion ascendante des villes intelligentes grâce aux jumeaux numériques sociaux : étude de cas du projet de renouvellement urbain Concorde. In *Les Doctorales de l'ASRDLF 2025*.
- Jean-Philippe, R. C. (2015). Haïti et les perpétuels désastres écologiques : Le risque est patent.
- SAINT-FLEUR, W., & LIMA, L. S. D. C. F. (2021). Enjeux et contraintes augmentées du développement touristique patrimonial urbain en Haïti : le cas du Cap-Haïtien et de Milot. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*.